

UN TEXTE DE PIERRE BESSE :

Les AMAP : bio ou pas bio ?

Pierre Besse est ingénieur agronome, il est maraîcher depuis 20 ans, est en AMAP depuis 7 ou 8 ans. Ce texte écrit fin 2007 est totalement actuel. Il a été publié sur le site du réseau des AMAP de Midi Pyrénées : <http://www.amapreseau-mp.org>
Il est à cette adresse : http://www.amapreseau-mp.org/index.php?option=com_content&view=article&id=30:2007-les-amap--bio-ou-pas-bio-&catid=13:textes-reseau-mp&Itemid=7

Le contenu de ce texte doit beaucoup à l'expérience acquise au sein du réseau des AMAP de Midi-Pyrénées. Toutefois ces analyses et opinions, si elles reflètent un état d'esprit quelque peu partagé dans ce réseau, n'en sont pas l'expression, et n'engagent que leur auteur.

Question récurrente : les produits livrés dans les AMAP sont-ils bio ? Autrement dit : les producteurs livrant les AMAP sont-ils bio ou non ? Au-delà du souci légitime du consommateur quant à la qualité de ce qu'il achète, il y a aussi derrière cette question l'inquiétude de certains producteurs du réseau des AMAP, qui ont peur de ne pas pouvoir se reconnaître dans un mouvement qui accueillerait les agriculteurs sans discernement. Par ailleurs, à l'extérieur du réseau de AMAP, des producteurs bio craignent une sorte de « concurrence déloyale » que leur feraient les AMAP, en affichant la qualité « bio » de leurs produits sans exiger la certification des producteurs.

Les motivations profondes des défenseurs de l'agriculture bio coïncident pourtant très largement avec celles des initiateurs des AMAP. Mais d'un côté les acteurs de l'agriculture bio connaissent aujourd'hui une véritable crise identitaire, le mot n'est pas exagéré, et de l'autre les promoteurs des AMAP eux-mêmes ont souvent du mal à se situer par rapport à la bio.

1- Bio : qu'est ce que ça veut dire ?

Un peu d'histoire

Au départ, il y a 50 ans passés, les pionniers ont revendiqué un mode de production naturel, libre de tout engrais chimique et de tout pesticide de synthèse, respectueux de la terre et de la santé du consommateur. Il y avait dans ce mouvement une grande diversité d'inspiration et de pratiques, mais le vocable « agriculture biologique » s'est imposé pour le désigner. Dans la mesure où ils devaient souvent vendre leur production à des intermédiaires, qui pouvaient difficilement garantir sur leur seule bonne foi le produit au consommateur, ces agriculteurs se sont dotés de labels, régionaux, nationaux ou internationaux, tels Nature et Progrès, Biofranc, Biobourgogne, Demeter, etc. Ils ont bâti eux-mêmes, parfois avec la participation de consommateurs (cas de Nature & Progrès), pour chaque label son cahier des charges et son système de contrôle, dont la charge financière reposait toujours sur le producteur. Le produit portait simplement le label sur l'étiquette, d'un bout à l'autre de la chaîne de distribution. Le consommateur exigeant pouvait se référer aux différents cahiers des charges pour faire son choix.

Pendant ce même temps, des producteurs bio ont aussi travaillé sans label, vendant directement leur produit comme biologique aux consommateurs sur leur seule bonne foi, tandis que des producteurs labellisés ont souvent vendu une partie de leur production dans les circuits conventionnels, aux prix et aux conditions de ces derniers, faute de trouver un débouché dans les circuits « bio ».

L'arrière-fond économique de cette évolution est celui d'une baisse tendancielle considérable du prix de l'énergie (qui s'est poursuivie sur tout le XXème siècle), de l'industrialisation de l'agriculture, de la rupture du lien économique local, de l'allongement des circuits de transformation et de distribution,

de la mécanisation de toute la filière. De ce recours massif à l'énergie fossile, à l'artifice chimique et à la machine, il est résulté une situation de pléthore alimentaire permanente à l'échelle mondiale, une véritable dégringolade du prix des produits agricoles à la production (au point qu'il y a encore un an, en France, les agriculteurs vendaient le blé au prix du bois de chauffage !), et l'accession de l'industrie agroalimentaire et de la grande distribution à une hégémonie à peu près totale sur la mise en marché des produits. Plongés dans une crise chronique, les agriculteurs ont disparu en masse faute d'obtenir pour leur produit un prix rémunérant correctement leur travail. Car quand le produit alimentaire est abondant sur le marché, il y a toujours un surplus qui ne se vend pas, et il est facile de faire baisser le prix.

Tout au long de cette période, jusqu'à aujourd'hui, le pouvoir politique a mis à profit cette évolution, l'a planifiée et « régulée », d'abord pour « libérer » la main d'œuvre agricole, à une époque où l'industrie en plein essor réclamait des bras, ensuite par soumission au dogme de la croissance pour la croissance, par aveuglement, par perversion. La destruction de la paysannerie constitue de toute évidence depuis trente ans la cause première du chômage de masse, partout dans le monde, mais il n'en est jamais question dans le discours des hommes politiques, ni dans celui des économistes et autres intellectuels. C'est toujours l'insuffisance de l'investissement industriel qu'on déplore, comme si le chômage n'était pas justement le fruit de cet investissement.

Mais le malheur des uns fait le bonheur des autres, et sur les ruines du monde paysan, la finance et l'industrie ont bâti en deux générations une « néo-agriculture », capable de leur livrer du grain et du lait à volonté, à un prix avoisinant celui du pétrole, c'est-à-dire presque nul. Le complexe financiero-industriel tient avec cette agriculture son meilleur client et son premier fournisseur.

Depuis les années 50, vendre est donc devenu le problème numéro un de tous les agriculteurs, et la gestion des surplus a constitué l'essentiel de la politique agricole française et européenne. Dans une telle situation, le moindre argument commercial est bon à prendre, et les labels ont permis à un certain nombre de producteurs réfractaires à la chimie de subsister, fût-ce dans une « niche » commerciale. Ils ont permis à ce mouvement contestataire d'obtenir et de conserver une place dans l'économie agro-alimentaire. Par contre, ils se sont montrés impuissants à sortir l'agriculture bio de la marge, et encore plus à infléchir vraiment le cours de la liquidation de la paysannerie et de la « chimisation » de l'agriculture.

Puis, dans les années 80, sont apparus des problèmes de fiabilité de certains labels (scandales du « faux bio »), des abus de confiance de la part d'importateurs ou d'industriels, si ce n'est de producteurs eux-mêmes. L'Etat, qui s'était désintéressé de la bio jusque là, a décidé de créer un label officiel, au début des années 90. Il a constitué ses propres commissions d'experts pour rédiger le cahier des charges, et il a décidé que la certification serait obtenue non de ses propres services de répression des fraudes, mais d'entreprises censément « indépendantes » (c'est-à-dire privées). Pour financer le système, il a trouvé commode de conserver l'existant, c'est-à-dire de faire payer la certification au producteur. Et il a déposé à l'INPI le logo « AB », devenu depuis le symbole de l'agriculture biologique. Certains labels ont alors disparu, d'autres ont persisté, comme Nature & Progrès ou Demeter, en raison de l'attachement de leur adhérents à des aspects particuliers de leur cahier des charges, ou par souci de conserver leur autonomie, car vu la composition des commissions officielles, il était clair que les producteurs n'avaient plus la haute main sur le contenu du cahier des charges officiel. Les producteurs adhérents de ces labels ont alors eu le choix d'opter pour le label officiel ou de rester fidèle à leur label d'origine, en renonçant alors à la reconnaissance officielle.

On ne peut que rester perplexe devant l'affirmation du principe d'« indépendance » des entreprises de certification : où a-t-on vu un fournisseur indépendant de son client ? Tant que leur tâche consiste à certifier des petits producteurs sincères, tant que le marché de la certification est en expansion, le système peut paraître fiable, mais que se passe-t-il le jour où le marché se contracte, où un certificateur doit choisir entre sanctionner un gros client, perdre une part de marché et licencier du personnel ou bien fermer les yeux ? Cette « indépendance » n'est-elle pas justement l'apanage du personnel de l'Etat, des fonctionnaires de la Répression des Fraudes en l'occurrence ? Comment admettre que l'Etat délègue au privé et livre aux aléas de la concurrence des fonctions de

police et de justice, concernant une réglementation qui est sa « propriété » ? Comment ne pas voir que ces agences de détectives, devant lesquelles s'ouvrent aujourd'hui des marchés gigantesques (elles certifient volontiers tout et n'importe quoi, l'Agriculture Raisonnée par exemple...), finissent par accéder au statut de multinationales, que tôt ou tard leur capital appartiendra aux banques ou aux fonds de pensions : quid du contrôle quand le contrôleur et le contrôlé - un industriel de la transformation par exemple - feront partie du même portefeuille ?

Cet épisode a été vécu malgré tout comme une consécration par beaucoup de producteurs, soulagés d'être enfin reconnus officiellement. Mais faute de la moindre politique de soutien, le label AB a été lui aussi impuissant à engendrer un développement significatif de la production bio. Et plus encore à renverser le cours de l'exode paysan, mais on se doute que ce n'était pas là l'objectif de l'Etat quand il a institué ce label.

La situation aujourd'hui

Le refus de la chimie de synthèse était pleinement légitime, dès le début, aussi on ne peut que saluer la lucidité et le courage des pionniers de l'agriculture bio. Mais l'histoire ne s'est pas arrêtée en chemin, et aujourd'hui les enjeux liés à la consommation alimentaire apparaissent dans leur multiplicité et dans leur gravité : qualité sanitaire du produit bien sûr, mais aussi dépendance énergétique et technologique de la production, de la transformation et de la distribution, impact sur le milieu naturel local et global, conditions sociales tout au long de la chaîne (à commencer par la situation sociale des producteurs eux-mêmes), conséquences géopolitiques des échanges intercontinentaux, enfin sécurité alimentaire des populations à moyen terme, en cas de pénurie énergétique, de troubles sociaux, de conflit armé, etc.

Quelle est la réponse du label officiel à ces enjeux ? Pour ce qui est des productions végétales, il est cohérent avec la volonté d'apporter un produit sain au consommateur et de réduire l'impact de la production sur le milieu : pas de pesticides, pas d'engrais chimiques, pas d'OGM. Pour ce qui est des productions animales, c'est moins net : les cahiers des charges propres à ces productions ayant été rédigés tardivement, les industriels de l'élevage ont réussi à imposer des dérogations substantielles par rapport aux principes, en particulier des possibilités de recours à des aliments non bio pour les animaux, à des produits de synthèse pour les traitements vétérinaires, ou encore des taux de lien au sol ou de chargement permettant un mode d'élevage plus ou moins industriel, discutable sur le plan du respect de l'animal et sur celui de la qualité du produit.

Et surtout, sur tous les autres critères, le label AB est muet : rien sur les conditions sociales à la production, aucun frein au néocolonialisme agraire (tomates bio du Maroc, haricots bio du Kenya, etc.), rien sur le niveau de consommation énergétique des filières, aucun souci explicite de maintenir une classe paysanne nombreuse et une autonomie alimentaire locale, etc. Ce label, investi depuis les origines de la conscience et du travail de petits producteurs militants, fait prospérer aujourd'hui des filières industrielles et coloniales, dont les produits finissent sur les gondoles des supermarchés, à qui ils confèrent un semblant de crédit « écologique ».

Pire que ça, le contenu du cahier des charges officiel n'appartient même plus vraiment au gouvernement français : la commission européenne ayant institué son propre label, avec son propre logo, elle forme et réforme ce label à son gré, et interdit maintenant aux Etats membres tout label public plus contraignant que le sien ! Tout dernièrement, elle a imposé une révision à la baisse du cahier des charges de ce label européen, qui dès 2009 va vider le label français AB d'une bonne partie de son contenu.

Cet épisode met parfaitement en lumière la perte d'autonomie politique du mouvement bio, qui n'est plus maître de son symbole, et donc de son identité. A quand la prochaine réforme, et dans quel sens ?

Il y a encore des labels autonomes, me direz-vous. Certes, mais n'étant pas reconnus officiellement, leurs adhérents sont de plus en plus exclus des circuits de distribution, qui ne veulent connaître que le label officiel (au point par exemple que des titulaires de la mention N&P se voient refoulés de

certaines magasins, et même de foires ou de salons bio !), et ils n'ont même pas accès aux aides bien timides (crédit d'impôt de 2000 €/an aux producteurs certifiés bio) que le gouvernement réserve, naturellement, au label officiel.

C'est au point que certains producteurs bio en viennent à se demander s'il ne leur faut pas abandonner ce mot, quitte à en trouver un autre. Le terme « bio » est passé dans le langage courant (jardin bio, vêtement bio, maison bio, et même « voiture bio » !), aujourd'hui tout le monde est bio, mais les paysans qui sont à l'origine de ce concept et continuent de lui donner son sens et sa crédibilité n'ont plus le droit de s'en revendiquer s'il ne sont pas certifiés. Or c'est le cas de beaucoup, qui ont fait ce choix pour des raisons idéologiques parfaitement admissibles (ne pas encourager la prolifération bureaucratique, etc.), ou tout simplement par économie, car le coût de la certification représente souvent pour eux deux à quatre semaines de revenu. C'est aussi là une conséquence du droit de propriété intellectuelle, étendu à des mots et expressions courantes, comme « agriculture biologique » : faute d'avoir laissé libre l'appellation « agriculture biologique », et réglementé seulement le vocable « agriculture biologique certifiée », l'Etat s'est livré à une véritable confiscation, à une « privatisation » (comble d'ironie !) de l'expression « agriculture biologique ».

Et demain ?

L'avenir du label AB est incertain. Il est peut-être destiné à couvrir la prise de ce créneau commercial par une production industrielle, laquelle profitera de la notoriété acquise jusqu'à aujourd'hui, tant que les consommateurs lui feront tant soit peu confiance, ou tant qu'ils n'auront que ce choix. Cet état de fait offre un argument décisif à ceux qui refusent d'exiger des producteurs en AMAP ce label officiel.

Dans le monde de la bio, ne reste guère que Nature & Progrès qui puisse regretter la non-obligation de labellisation des producteurs en AMAP, et proposer sa mention comme garantie pour les AMAP. N&P est doté de son propre cahier des charges, irréprochable sur le plan des techniques de production, et d'un système de contrôle interne, dit « participatif », mis en oeuvre par les producteurs eux-mêmes, qui se contrôlent mutuellement, assistés de consommateurs adhérents qui participent également aux visites de contrôle et aux commissions d'agrément. Ce système a ses limites, sans doute, mais il est aux mains des paysans, qui plus est associés aux consommateurs, ce qui est un point de convergence très important avec les AMAP. N&P s'estime assez légitimement le refuge d'une « vraie » bio, et un courant en son sein fait le projet d'obtenir pour elle une reconnaissance officielle sans renoncer à son identité, en demandant à l'Etat de reconnaître en bloc son système de contrôle interne, qui serait validé par une des entreprises de certification habilitées pour le label AB. On reste un peu perplexe devant ce contrôle à 3 étages : le contrôle interne dit « participatif », le contrôle de ce contrôle par une boîte agréée, enfin le contrôle du contrôle par les services de l'Etat, qui de temps en temps envoie quand même un fonctionnaire voir si ces boîtes font leur travail. Mais la démarche a quand même du sens.

Munie de ce projet, N&P fait une proposition aux AMAP de s'y associer, c'est-à-dire d'adopter pour leur propre fonctionnement, quitte à l'adapter, un tel système d'agrément des paysans. Comment les AMAP doivent-elles répondre ? Doivent-elles envisager une procédure précise d'agrément, sanctionnée par une forme ou une autre de label ? Une adhésion en bloc à N&P ? Doivent-elles demander une reconnaissance officielle ? A qui : à la communauté européenne, à l'Etat français, aux administrations, aux collectivités territoriales ? A ces questions, les AMAP devront répondre, mais je pense qu'elles devront articuler ces réponses non autour d'un label, mais de son absence précisément.

Certes c'est déjà beaucoup de renoncer aux engrais chimiques et aux poisons, et on ne découragera personne d'acheter bio, encore moins d'adhérer à Nature & Progrès. Mais aujourd'hui ce n'est plus suffisant. Et si certains envisagent de créer un « superlabel » intégrant tous les aspects écologiques, énergétiques, sociaux, géopolitiques, etc., il est clair que ce sera un travail de titan, que le contrôle en sera très compliqué (et le coût très élevé), et que c'est sans doute une chimère pour longtemps. Et rien n'empêche d'imaginer que même s'il existe un jour, ce soit pour représenter indéfiniment 1%

du marché.

En attendant, ce qui nous est promis, et que nous voyons très bien se mettre en place partout sur la terre, c'est une agro-industrie franchement capitaliste, qui concentre la terre aux mains de quelques-uns (chez nous, ce sont encore souvent des agriculteurs, mais sans doute plus pour longtemps), qui produit beaucoup, mais on sait quoi et à quel prix, et qui précipite la disparition de la paysannerie. Cette agriculture, ou plutôt ce capital, voudra bien le cas échéant, tant que dure la pléthore, produire plus ou moins « bio » si c'est la condition pour vendre. Mais que vienne la pénurie - et nous n'en sommes plus loin - alors les normes, labels, « signes de qualité » et autres garanties seront fatalement balayés : tout produit alimentaire trouvera preneur et se vendra cher. Si ce jour là l'agriculture est aux mains de quelques-uns, ils seront les maîtres du monde. Ils vendront au plus offrant, et les pauvres mourront par millions bien avant que les riches aient à renoncer en quoi que ce soit à leurs privilèges, comme on le voit déjà très bien d'ailleurs. Ce jour là les riches auront peut-être encore le choix de ce qu'ils mangeront, mais tous les autres devront se contenter de ce qu'on leur donnera.

Espérer conjurer ce péril avec seulement un label n'est tout simplement pas raisonnable.

Fondamentalement, on peut même défendre l'idée que ces labels sont des leurres : de la même façon que pour les parcs naturels, pendant qu'on réglemente et qu'on régimente 2 % du territoire, on abandonne tout le reste au saccage. Pendant qu'on s'échine à défendre l'ombre, on se fait voler la proie.

Enfin il faut s'interroger sur la propension actuelle à vouloir régler tous les problèmes, y compris les plus graves et les plus profonds, en se bornant à édicter des normes et à instituer des certifications. C'est une tentation évidente pour l'Etat, on le voit bien en matière de politique énergétique, par exemple : plutôt que d'encourager réellement les modes de construction écologiquement cohérents et de planifier la reconversion du parc de logements au chauffage au bois efficace, on se contente d'édicter une « réglementation thermique », simple catalogue de « performances » des matériaux, qui est plus une aubaine pour les vendeurs d'isolants artificiels qu'un moyen efficace de réduire la pollution et la dépendance du pays. L'histoire est pourtant là pour démontrer l'inefficacité de ces démarches : quand on doit accomplir un changement technique et social important, les normes ni les labels ne servent pas à grand-chose, il faut mobiliser le peuple. Devant l'énormité et l'urgence des enjeux liés à la question agraire, se contenter de dire « soutien à l'agriculture bio » est tout à fait insuffisant. Il faut convertir l'ensemble de l'agriculture, or on ne peut raisonnablement demander à des agriculteurs pour la plupart en difficulté de renoncer aux pesticides et aux engrais sans leur assurer la survie économique, or un label n'a rien d'une telle garantie.

2- AMAP : qu'est ce que ça veut dire ?

L'origine

Ce sont des agronomes et des paysans qui ont été à l'origine de l'agriculture bio. Par contre ce sont des mères de famille qui ont créé les premiers teikei au Japon dans les années 60. Rendues inquiètes de la nourriture de leur familles par diverses crises sanitaires (notamment l'empoisonnement par le mercure de la baie de Minamata), elles sont allées à la rencontre de producteurs locaux pour passer un contrat avec eux, sans intermédiaire ni contrôle extérieur. Le principe de ce mouvement était de mettre le visage du fermier sur la nourriture. Le contrat est celui-ci : tu produis sans poisons, et nous nous engageons à acheter ton produit, au prix nécessaire à ta permanence comme producteur. En France, ce concept a pris le nom d'AMAP, Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne, par référence au concept d'Agriculture Paysanne élaboré par la Confédération Paysanne.

Comme on le voit, ce qui inspire les AMAP d'un côté, l'agriculture bio de l'autre est complètement différent. Ils se retrouvent sur le renoncement à la chimie de synthèse, mais tandis que l'agriculture

bio se réduit à cette exigence, les AMAP mettent l'accent sur le lien humain direct, sur l'acceptation par le consommateur de payer le juste prix de la nourriture, avec des effets immédiats sur la structure économique du secteur agroalimentaire, et sur le maintien de la paysannerie.

Depuis ses origines ce mouvement a beaucoup évolué, au Japon certains teikei sont devenus de grandes centrales d'achat à base coopérative. Mais l'impulsion première est restée, elle inspire toujours les systèmes qui s'en réclament, les CSA aux Etats-Unis, les ASC au Québec, les AMAP en France, etc.

Les principes

Les labels bio matérialisent l'effort du paysan pour justifier de la qualité de son travail, et portent son espoir d'une meilleure vente. Ils participent fondamentalement de la concurrence commerciale, ils consistent à dire : « achetez-moi, j'ai payé pour pouvoir vous assurer que j'ai bien travaillé ». Ils sont apparus dans un contexte de pléthore alimentaire et représentent, pour des producteurs ayant fait un choix radical et difficile, l'espoir d'échapper à l'exclusion par la mévente, qui a été le sort commun des paysans depuis 50 ans. Même si l'expression peut paraître brutale, les labels relèvent très exactement de la marchandisation de la confiance. Ils sont un outil commercial, même si leur fonction ne s'arrête pas toujours là. A ce titre, ils sont une aubaine pour les filières commerciales industrielles, à qui ils permettent de se verdir un peu la façade sans frais.

Au contraire, les AMAP résultent du changement de regard des consommateurs, qui ne sont plus obnubilés par le produit ni par le prix, mais se tournent vers le producteur. En lui promettant d'échapper à la concurrence, ils lui permettent de choisir librement ses techniques de production. Ils reconnaissent leur dépendance envers le producteur et lui accordent leur confiance, quant au respect de son engagement à renoncer à la chimie, et quand au prix du produit, qu'il fixera lui-même. La confiance n'est ici ni sous-traitée ni facturée, et le produit lui-même, d'une certaine façon, échappe au marché.

Le producteur n'est plus contraint de livrer sur un marché de gros des fruits et des légumes visuellement impeccables et parfaitement homogènes, il n'est plus sommé par ses acheteurs de fournir des produits aptes à supporter des semaines de transport, de frigos et de gondole, et surtout il n'est plus contraint de produire énormément et de vendre à un prix dérisoire. Etant assuré de son revenu, le producteur est soulagé de l'obligation d'usage des pesticides, il peut envisager une conversion complète de son système de production, qu'elle soit immédiate ou progressive.

La question de la confiance

D'un côté le client est roi, ou se croit tel. Il décide de son achat en fonction de l'étiquette, qu'il a appris à lire en entier. De l'autre le producteur et le consommateur se connaissent et se reconnaissent mutuellement. Dans un contrat de type AMAP, tout label est superflu, au contraire : posé comme préalable, il ne peut qu'édulcorer la relation de confiance et ramener les uns et les autres vers la relation commerciale ordinaire, où le souci de chacun est de s'en tirer à meilleur compte.

Lors d'un échange marchand entre amis ou entre membres d'une même famille, il est commun de voir chacune des parties chercher à favoriser l'autre délibérément, au détriment de son propre intérêt, en contradiction frontale avec le comportement rationnel qu'est supposé adopter tout agent économique. Cette observation a un sens profond, elle signifie que chacun ressent comme immoral de chercher à profiter de l'autre, quand il fait partie des siens. Les affaires négociées dans ce cadre laissent toujours un sentiment de gratitude. Ce sont des choses de ce genre qui se jouent dans les AMAP. Qu'est ce qu'une police privée, chargée de vérifier la conformité d'un produit à un cahier des charges, peut apporter de bon dans une telle relation ?

L'expérience confirme ce diagnostic : si le montage d'une AMAP n'est pas toujours de tout repos, s'il y a parfois des problèmes, voire des conflits, si même un producteur perd la confiance des mangeurs

de son AMAP, ça n'est jamais, jusqu'ici, suite à une suspicion de tricherie par rapport aux exigences écologiques de la charte des AMAP, dont les termes - pas d'engrais chimiques, pas de pesticides de synthèse - sont ceux de l'agriculture bio.

Sur quoi se fonde alors la confiance, si aucun expert ne vient voir ? Elle repose sur la relation directe, sur la connaissance réciproque et sur l'engagement mutuel. Les contraintes que s'imposent les mangeurs empêchent le producteur de les voir simplement comme des clients fortunés et capricieux, qu'il serait presque légitime de tromper. La connaissance, même superficielle, du travail et des conditions de vie du paysan empêche les mangeurs de le considérer à priori comme un être opportuniste impatient de profiter d'eux. La conscience de partager un destin commun est une motivation très certainement beaucoup plus puissante dans ce sens, que la crainte d'une sanction de la part d'un organisme de certification. Certifiés bio ou pas, c'est l'engagement moral des paysans qui est en cause, c'est leur parole, donnée en réponse à celle des mangeurs.

L'économie moderne s'évertue à purger soigneusement tout acte économique de sa dimension morale, la négociation ne se fait plus qu'entre un lecteur de code-barre et une carte à puce, et pour remplacer l'échange minimum d'information à propos du produit, il reste les mentions légales sur l'étiquette et la publicité. Du temps où, pour reprendre la terminologie de Marcel Mauss et de Fernand Braudel, l'échange économique s'opérait par don et contre-don, ou encore quand il se faisait pour l'essentiel sur le marché du bourg, toute transaction exposait chacune des parties au blâme ou à la reconnaissance, elle engageait la responsabilité et l'avenir social de chacun. On aurait tort de juger inopérante ou définitivement obsolète cette contrainte morale.

3- Le monde paysan divisé

La société contre ses paysans

Pendant l'entre-deux guerres, le monde paysan, présentant son caractère anti-naturel et néfaste, a opposé une résistance sourde à la chimie. Présentant l'risque de dissolution de ses communautés, il a opposé toute son inertie à la logique de spécialisation, de mécanisation et d'industrialisation que cherchait déjà à lui imposer la société. Porteur, même confusément, d'un sens de la mesure, de la permanence et du caractère naturel de l'acte de production, il a témoigné, discrètement certes, de sa perplexité et de son inquiétude devant les exigences de la modernité. Personne ne l'a écouté.

Cette résistance s'est effondrée brutalement après-guerre, et la paysannerie est entrée, bon gré mal gré, dans la course à la spécialisation, à l'agrandissement et à la mécanisation, et dans la dépendance énergétique, technologique et financière. Pire, elle a perdu à peu près complètement le lien d'échange qu'elle avait toujours eu avec la population locale, l'industrie agroalimentaire et le grand commerce étant brutalement devenus les seuls acheteurs. Les coopératives d'approvisionnement et de vente ainsi que les organismes d'assistance et de crédit mutuels qu'elle avait elle-même créés, et que les socialistes du temps avaient salués comme des outils d'émancipation collective, se sont rapidement mués en entreprises capitalistes, ils ont échappé à son contrôle et se sont mis au service de l'industrie et du Marché.

Tout ça ne s'est pas fait tout seul : il a fallu marginaliser ou anéantir les courants syndicaux prônant la défense de l'emploi agricole par des prix rémunérateurs, au profit d'un syndicat quasi unique, ayant accepté le principe de la baisse continue des prix à la production, et ayant choisi de contribuer à l'élaboration et à l'application de la nouvelle politique agricole, dans un rapport consensuel avec l'Etat et l'industrie. Ainsi a disparu ce qui aurait pu être un ultime lien entre la paysannerie et la société : un projet de société reposant sur une base à la fois agraire et ouvrière, défendant le peuple dans toutes ses composantes contre l'agression capitaliste et bureaucratique, et réunissant les syndicats de paysans, d'ouvriers et d'employés.

La population paysanne s'est trouvée alors isolée, et durablement divisée entre une minorité restant

dans la course, au prix d'un fort endettement et d'un travail intense, et une majorité paupérisée, travaillant beaucoup elle aussi, mais dont le revenu est depuis 50 ans très inférieur au salaire moyen, et très souvent même au salaire minimum, voire au seuil de pauvreté. Les subventions allouées à l'agriculture ne doivent pas faire illusion : elles ne sont qu'une toute petite compensation de l'écrasement complet des prix à la production, elles ne profitent guère qu'à la frange la mieux dotée en terre et la plus mécanisée, elles ne sont pas destinées à soulager la petite paysannerie mais, au contraire, à stimuler le mouvement de concentration foncière ; ce à quoi elles réussissent très bien, malheureusement.

Cette révolution s'est faite au prix d'une propagande intense, destinée à briser l'esprit d'autonomie et l'image de soi du paysan, pour le forcer à monter dans le train de la modernité ou à accepter sa fin. Elle s'est soldée par d'innombrables drames familiaux, à commencer par la perte de l'espoir de transmettre à sa descendance le bien foncier et le savoir-faire, mission sacrée de la paysannerie depuis l'aube de l'agriculture, mais aussi par le célibat forcé pour des millions d'hommes, par des accidents du travail, des suicides, des empoisonnements et des maladies nouvelles, volontairement camouflés ou minorés par l'administration.

Au bout du compte, les paysans n'ont eu le choix qu'entre le déclassement social (« arriéré », « non viable »...) et le statut d'« agri-manager » qu'on offre aujourd'hui aux rescapés. La société dans son ensemble a admis l'industrialisation de la production et la disparition des paysans, aujourd'hui elle considère comme un dû d'être nourrie surabondamment et à très bas prix. Elle regarde volontiers les agriculteurs « conventionnels », ses derniers paysans, comme pollueurs et profiteurs, et si jamais ils manifestent de l'intérêt pour la bio, elle les soupçonne immédiatement d'opportunisme.

Le combat bio

De son côté, l'agriculture bio a dû se battre, et avec le temps, elle a fini par faire admettre sa légitimité. Elle était au départ constituée de producteurs normaux, c'est-à-dire de paysans comme les autres, auto-convertis par déontologie ou suite à des accidents avec les pesticides. Si elle a échoué à convertir un nombre significatif de ces paysans normaux, elle a par contre recruté en masse dans les rangs des néo-paysans, issus de la ville ou du moins sans ascendance paysanne immédiate, qui sont venus à la terre libres de la sujétion culturelle de leurs voisins à l'idéal de modernité adopté par l'élite paysanne traditionnelle. Il s'en est suivi un combat d'identité profond et durable. Ces deux populations, qu'on aurait pu penser destinées à fraterniser, sont entrées très vite dans un conflit larvé permanent. Au lieu de se faire pour l'agriculture, la bio s'est faite contre l'agriculture conventionnelle, chargée de tous les maux et supposée incurable. Alors que, dans les années 70 encore, tant de paysans conventionnels travaillaient de fait sans chimie, alors que tant d'autres n'auraient pas demandé mieux que de s'en affranchir, le courant n'est jamais passé ou presque. Ces deux populations, stigmatisées toutes les deux chacune à sa manière, se sont réfugiées derrière leurs totems, la légitimité des premiers occupants d'un côté, et de l'autre le label, cet incontestable signe d'identité.

Nous avons sous les yeux le résultat : une agriculture achevant sa mutation industrielle, capitaliste et mondialiste, entraînant dans son sillage une « bio » restée ultra-minoritaire, mais pas pour autant préservée du capital, de l'industrie ni de la concurrence mondiale. Car si une chose est sûre, c'est que les paysans bio sont pris dans le même ciseau perpétuel des prix que leurs collègues « conventionnels » : à savoir des prix de vente qui stagnent éternellement quand tout le reste s'envole. Comme les autres, ils sont poussés à se spécialiser, à se mécaniser, à s'agrandir et à s'endetter. Le label ne peut rien ou presque contre cette logique.

A la fracture du monde paysan entre gros et petits, entre ceux qui ont l'espoir de durer et de transmettre leur bien, et ceux qui se savent voués à disparaître, le label bio en superpose une autre, culturelle, idéologique, et même morale. Il institue une frontière, sur laquelle il dispose des check-points payants, gardés par des milices privées accréditées par l'Etat. De part et d'autre de cette frontière, on se regarde comme illégitimes à revendiquer l'accès à la terre ou à prétendre nourrir l'humanité, et on nourrit une haine sourde parfaitement absurde.

Il est impossible de refaire l'histoire, mais on ne peut s'empêcher de se demander si le fait de réduire son identité à un ou des labels n'a pas été pour la bio une erreur ou une négligence lourde de conséquences.

4- Renouer les liens

Se battre : pour quoi, et avec qui ?

Il serait déraisonnable d'espérer régler le problème des pesticides et celui des OGM avec pour seul outil un label bio. Il est clair qu'il faut convertir l'ensemble de l'agriculture mondiale à l'écologie, mais le projet d'y parvenir par la certification de tous les paysans du monde n'est qu'un délire de bureaucrate. Aujourd'hui les pesticides reculent et les OGM piétinent, grâce au témoignage et à l'action de milliers d'agriculteurs bio bien sûr, mais surtout parce que des forces militantes extérieures à l'agriculture se sont saisi de ces thèmes. Il faut aujourd'hui mobiliser ces forces sur l'ensemble de la problématique agraire, sur la survie de la production paysanne locale : si toute l'agriculture tombe aux mains de l'industrie, même si on parvient un jour à écarter les pesticides et les OGM, ils reviendront en force au moindre signe de pénurie.

La nécessaire, l'indispensable révolution de l'agriculture et de l'alimentation n'est plus, ne doit plus être l'affaire des seuls paysans bio. Ils sont bien trop faibles et bien trop peu nombreux pour l'accomplir seuls. Ils doivent reconnaître cette faiblesse, accepter de partager le combat avec tous ceux qui voudront bien se joindre à eux, et prendre conscience que leurs collègues « en conventionnel » sont autant d'alliés potentiels, que les uns et les autres ont des problèmes, des objectifs et des espoirs à partager. Ils doivent prendre conscience qu'après 40 ans de conflit larvé, endosser l'uniforme ennemi n'a rien d'évident, d'autant plus qu'il s'agit souvent d'un saut dans l'inconnu au niveau commercial. Ils doivent comprendre qu'il ne s'agit pas d'exiger de quelconques vaincus des marques d'allégeance, en les contraignant à passer sous les fourches caudines d'un label, mais de rendre leur dignité à tous les paysans, en commençant par reconnaître leur rôle, leur compétence, leur dévouement, et en les associant à un projet qui ne demande qu'à être aussi le leur.

Quant aux consommateurs, s'ils se contentent d'attendre que la génération présente d'agriculteurs soit intégralement remplacée par une autre, supposée plus « bio », ils auront tout perdu, ils n'auront plus affaire qu'à des conducteurs d'engins intérimaires, travaillant pour des holdings. Et dans l'intervalle, le savoir-faire et la capacité de résistance de dizaines de milliers de paysans « conventionnels » se seront évanouis.

Si les agriculteurs « conventionnels » assurent aujourd'hui 98 % de la production du pays, il faut se rendre à l'évidence : c'est eux qui nous nourrissent. Nous avons besoin d'eux, un besoin vital. Il ne s'agit pas de venir vers eux avec une simple sommation de mise en conformité « bio », mais avec une demande humble, assortie d'une proposition honnête : c'est précisément la démarche des AMAP.

Le piège de la méfiance

La société tout entière est responsable du sort de la paysannerie. C'est elle qui l'a amenée là où elle est, et qui l'y maintient. Aux maraîchers conventionnels vendant sur le marché de gros, les acheteurs ont toujours expliqué que le consommateur ne voudrait jamais d'une carotte tant soit peu tordue, d'une tomate un peu plus petite ou un peu plus grosse que le calibre standard, qu'il exigerait des prix toujours plus bas. Et c'est un peu vrai : sitôt entré dans un supermarché, le consommateur se comporte comme un robot. Il n'a aucune raison de choisir la pomme tachée parmi les pommes lisses et brillantes, et à qualité visuelle égale, il ira toujours au meilleur marché. Dans ces conditions, l'usage des engrais chimiques et des pesticides de synthèse est le plus souvent une condition de

survie économique. Cette obligation d'usage est aussi le fruit de la démission du consommateur. Mais que celui-ci retrouve la conscience des conséquences de ses actes, qu'il reprenne sa responsabilité d'acheteur, s'engage auprès d'un producteur et accepte de lui faire confiance, alors il peut offrir à celui-ci la possibilité de sortir du piège sans courir un risque économique démesuré. C'est ce qui se passe dans les AMAP.

La possibilité d'une relation fraternelle et d'un espoir partagé est ouverte à tous les paysans et à tous les mangeurs de la terre. Le contrat AMAP préfigure ce que sera le nouveau contrat proposé par la société à l'agriculture : la société demandera une agriculture saine, propre, autonome, locale et durable, et en échange elle rémunèrera correctement autant de paysans qu'il faudra. Et il en faudra beaucoup, il en faudra bien plus qu'il n'en reste. Commençons avec ceux qui sont là, dès qu'ils sont prêts. Adressons-nous à eux avec respect, sans nous embarrasser de plus de contraintes et de certificats qu'il n'est nécessaire, mais avec la conscience que nous avons un besoin vital les uns des autres. Ouvrons cet espace de dialogue et de création, en dehors duquel nous ne trouverons aucune solution aux problèmes graves et urgents qui se posent à nous.

Pierre Besse

Novembre 2007

Commentaires d'Alain Marcom et réponse.

N&P ou AB ?

Alain : Il y a risque de confusion avec ce mot label, à mon avis, ici. La mention de Nature et Progrès fait-elle partie de ta critique générale des labels ? Mon avis est qu'un label de type AB et Ecocert, est du côté du problème pour les raisons de commerce au loin énoncées par toi dans ce texte. Alors que la mention NetP fait plutôt partie de la solution parce qu'elle est nettement plus enracinée dans le marché du bourg, tout comme les AMAP bien sûr.

Il y a certes une grande différence entre le label AB et la mention N&P, je n'ai pas assez insisté là-dessus. Entre les faux labels style HQE ou l'agriculture raisonnée, outils des industriels pour brouiller le paysage, le label AB confisqué par l'appareil bureaucratique d'Etat et certifié par des entreprises privées, et la mention N&P, il est clair que le dernier a bien meilleure mine. Le cahier des charges de N&P, sur le plan des techniques de production, est nettement plus cohérent que celui du label AB, et surtout il appartient à N&P, qui est depuis ses origines une association réunissant à part égale des paysans et des consommateurs, et qui a toujours témoigné d'une grande conscience des enjeux liés à l'agriculture. A ma connaissance, c'est le premier mouvement de ce genre avant les AMAP. Autant l'appropriation du label AB par l'Etat le fait glisser vers l'outil commercial, et lui fait perdre de sa pertinence comme emblème « politique », autant la mention N&P conserve toute sa force comme signe de reconnaissance d'une communauté vigoureuse et fidèle à l'esprit de ses origines. On ne peut l'assimiler à une simple marque commerciale.

Par rapport aux marques commerciales ordinaires, un label est censé distinguer des produits d'une certaine qualité, au même titre que les mentions d'origine et autres signes de qualité. Dans les cas du label AB, de la mention N&P et de quelques autres (Demeter par exemple), le signe de qualité se double d'une affirmation d'identité de la part du producteur, en l'occurrence une identité construite en contestation du modèle de production dominant. Ce qui motive le consommateur à se diriger vers le produit distingué est double également : l'assurance d'une certaine qualité, mais aussi le sentiment de contribution ou de participation à une communauté d'objectif avec le producteur, au-delà du simple rapport qualité/prix. A ce niveau, des labels tels N&P ou Demeter se rapprochent du concept des AMAP, pour qui cette communauté d'objectifs est essentielle. Le défi qui nous est posé aujourd'hui est de généraliser et d'approfondir la prise de conscience des consommateurs, et d'obtenir d'eux un engagement suffisamment consistant et exclusif en faveur de l'agriculture

écologique et paysanne. La question est : pour parvenir à ça, peut-on se contenter de labels et laisser le marché établir le prix des produits, ou faut-il d'autres outils ? Les AMAP ont indiscutablement ouvert une brèche, en montrant à quel point les consommateurs étaient prêts à s'engager, y compris sur les prix, mais une condition essentielle de leur efficacité est dans le rapport humain direct entre paysan et mangeur, aussi ce concept est pour l'heure inapplicable aux circuits économiques comprenant des intermédiaires. Par contre à son échelle il est très efficace, et il est clair qu'on peut s'y affranchir de tout label, et que d'exiger à priori des producteurs un agrément de type label ne pourrait qu'affaiblir la dynamique des AMAP, en instituant une frontière entre le « dedans » et le « dehors », et en affaiblissant le contenu moral de l'engagement réciproque du paysan et du mangeur.

Les AMAP ont à répondre aujourd'hui à deux questions.

La première est posée par la société tout entière, elle dit : êtes-vous bio ? Réponse : oui, mais sans obligation de label.

La seconde est posée par N&P, sous la forme d'une invitation à réfléchir à un système de contrôle-agrément participatif, certifié ou non par le dispositif officiel. A cette seconde question, je crois que les AMAP doivent répondre qu'en dépit de la proximité idéologique qu'elles ont avec N&P, un tel appareil d'agrément des paysans ne les concerne pas vraiment. Ça n'interdit pas aux AMAP de soutenir les démarches de défense du label AB ni éventuellement de partager avec N&P une revendication de reconnaissance officielle, sous une forme ou une autre, et surtout ça ne les exonère pas de reconnaître leurs propres limites, et de réfléchir à la manière de les repousser. Et là, je pense qu'il y a un vaste terrain de discussion et d'entente avec N&P, avec la « bio » en général, avec les syndicats paysans, avec des mouvements politiques et culturels très divers. Mais il ne faudrait pas que la question du label devienne un abcès de fixation et bloque le dialogue.

Pourquoi demander la reconnaissance officielle ? La production est pléthorique de façon chronique, le prix des produits est abandonné au marché, l'Etat se contente de limiter un peu la casse tout en encourageant la concentration, en distribuant des subventions à l'agriculture selon des logiques divergentes. Dans cette situation, la reconnaissance officielle des paysans bio leur permet au moins d'avoir accès à la petite fraction des aides agricoles qui est soumise à des considérations écologiques, comme par exemple le crédit d'impôt annuel de 1200 à 2000 € attribué aujourd'hui aux paysans bio certifiés officiellement. Ces subventions, si maigres soient-elles, sont une raison tout à fait valable de demander cette reconnaissance, mais cette démarche ne porte en elle aucune forme de contestation de l'ordre économique établi, qui fait dépendre les maigres chances de survie des paysans écolo de ces subventions. Tactiquement, on peut trouver un intérêt à la démarche, mais il est beaucoup plus important et tout aussi urgent de poser les bases d'un autre fonctionnement économique, où le respect de critères d'autonomie énergétique et technologique, de relocalisation économique, d'écologie et de socialité soit demandé à l'agriculture, en échange d'un niveau de prix assurant au paysan sa permanence en tant que tel, et la dignité de sa situation sociale. Si les consommateurs nous payent les produits un prix suffisant, un prix normal, nous n'avons plus besoin de subventions, et donc plus besoin de reconnaissance officielle, en tout cas sous ce rapport-là.

C'est à cet objectif de renouvellement de l'organisation économique qu'il faut subordonner la question du label, et non le contraire. Cette réforme (ou révolution ?) doit faire diminuer considérablement l'importance du commerce agro-alimentaire, au profit de l'autoconsommation et de l'échange direct de proximité. Pour avancer dans cette voie, ce n'est pas d'un facilitateur de commerce au loin que nous avons besoin, mais d'un code juridique basique garantissant à tous les candidats-producteurs l'accès aux ressources et l'accès au marché, d'une conscience partagée de l'importance de cet enjeu, et surtout de l'acceptation franche des consommateurs à payer le vrai prix de la nourriture, qui est le prix du maintien des paysans à leur poste. C'est peut-être là le mérite principal des AMAP, d'emmener enfin le débat sur ce terrain, car label ou pas, bio ou pas, si on ne paye pas suffisamment les paysans, ils disparaîtront jusqu'au dernier.

C'est aussi de mettre au jour une possibilité d'organisation totalement autonome des partis politiques, des syndicats et organisations professionnels, des mouvements philosophiques, religieux

ou politiques. Ce problème est le problème de tous, par ce genre d'organisation il y a des solutions pour tous.

Je ne plaide certes pas contre la mention N&P, ni pour l'abandon du label AB à son triste sort d'ailleurs, aujourd'hui ce serait scier la branche grâce à laquelle survivent la plupart des paysans écolos ; je plaide pour qu'on cesse de réduire l'identité du mouvement bio à ces emblèmes, et accessoirement pour faire reconnaître le refus des AMAP d'y avoir recours.

Concernant l'effondrement de la résistance paysanne à la modernisation...

Alain : Les facteurs de cet effondrement se trouvent dans la conjonction de divers évènements à mon avis : La population urbaine française sort traumatisée en 1945 du « marché noir », période de pénurie en ville alors que les campagnes en ont moins souffert, ce qui a durablement construit de la méfiance à l'égard des paysans. C'est la confusion habituelle entre pénurie agricole et pénurie économique dues au réseau de distribution. Un parti communiste resplendissant qui n'a comme ligne d'horizon que le formidable bond en avant de l'agriculture, de l'industrie et des transports en URSS, et qui a choisi d'ancrer la France dans le camp de la modernité tous azimuts. Je ne parle pas évidemment des partis de droite traditionnellement chantres du capitalisme..... Les lobbies industriels de la chimie-armement qui quand la guerre est finie trouvent que vivent les « païsticides » L'état français est lui aussi persuadé que les paysans sont des retardés, et qu'il faut les arracher à leur triste sort. D'où formatage des ingénieurs dans les écoles, aides financières massives à la modernisation, soutien aux syndicats agricoles collaborateurs, etc...sans causer de l'arrivée de la télévision et du miroir aux alouettes qu'elle constituait pour des ouvriers et des paysans qui n'avaient pas les moyens de voir la modernité de près.

Sans doute il y a du vrai dans ton analyse du cas français, mais le même phénomène s'est produit presque partout sur la terre, aussi je crois que fondamentalement il n'a eu que peu à voir avec des contingences historiques locales. Je crois plutôt qu'il a été le résultat d'une fatalité, essentiellement de nature culturelle. A ma connaissance, en dehors de quelques rares peuples chasseurs-cueilleurs, les seuls à avoir résisté efficacement au rouleau compresseur de la modernité technicienne sont de petits groupes humains comme les Amish et les Mennonites en Amérique, et le peuple Bishnoi au Rajasthan ; ces communautés portent dans leur code culturel (religieux en l'occurrence) un refus radical de la technologie et de l'artifice, un égalitarisme radical lui aussi, l'affirmation de la communauté locale comme valeur en soi, et le choix de la condition paysanne comme destin commun. Pour tenir le choc, il fallait toutes ces valeurs, et il les fallait ensemble. Or évidemment, même si elles irriguaient de façon diffuse la conscience paysanne européenne, on est très loin, en 1945 comme avant et comme après, en France comme ailleurs, de les avoir réellement reconnues.

Merci à Alain Marcom pour ses questions, et à Philippe Carbon pour ses judicieuses critiques. P.B, janvier 08.

Commentaires : L'expression est d'Annie Weidknet. Marcel Mauss, Sociologie et anthropologie / Essai sur le don / Libéralité, honneur, monnaie. Quadrige PUF, 1995. Fernand Braudel, La dynamique du capitalisme. Arthaud, 1985.